DEC141661DR04

Décision portant délégation de signature à Monsieur Emmanuel TRIZAC, directeur de l'unité UMR8626 intitulée Laboratoire de physique théorique et modèles statistiques,

par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision n° DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision n° DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC121623DAJ du 1^{er} juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale pour la circonscription IIe-de-France Sud à compter du 1er juin 2012 ;

Vu la décision n° DEC133034DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2014, de l'UMR8626 intitulée « Laboratoire de physique théorique et modèles statistiques », dont le directeur est Monsieur Emmanuel TRIZAC ;

DECIDE:

Article 1er

Délégation est donnée à Monsieur Emmanuel TRIZAC, directeur de l'unité UMR8626, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

 \mathbb{R}^{2} , \mathbb{R}^{2} , \mathbb{R}^{2} , \mathbb{R}^{2} , \mathbb{R}^{2} ,

- les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte;
- les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Emmanuel TRIZAC, délégation de signature est donnée à Madame Claudine LE VAOU, technicienne, Monsieur Thierry JOLICOEUR, directeur de recherche, et Monsieur Denis ULLMO, directrice de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.



Délégation Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse 91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30 F. 01 69 82 33 33

Article 3

La décision n° **DEC121407DR04** du 01/06/2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

LPTMS Université Paris Sud Bât. 100

F - 91405 ORSA)

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 16 juin 2014

Véronique DEBISSCHOP Déléguée régionale Ile-de-France Sud

Monsieur Emmanuel TRIZAC

Madame Claudine LE VAOU

Monsieur Denis ULLMO

Monsieur Thierry JOLICOEUR

2